

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3121 - JEUDI 18 JANVIER 2018

PAIX ET SÉCURITÉ

Début des discussions sur l'accord de Kinkala



Les parties prenantes à l'ouverture des discussions, le 17 janvier à Brazzaville

Les membres de la commission ad hoc mixte paritaire sur l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool, signé le 23 décembre dernier, ont entamé, le 17 janvier dans la capitale, les discussions en vue de sa mise en oeuvre.

Composée des représentants du pasteur Ntumi et ceux du gouvernement pilotés par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, cette commission examinera, en vue de leur adoption, les points non évoqués dans l'accord. « *Le temps de la paix est arrivé* », a notamment déclaré Raymond Zéphirin Mboulou.

Page 2

SOUPÇONS DE DÉTOURNEMENT

Emile Ouosso auditionné par la Commission anticorruption

L'audition du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, le 16 janvier à Brazzaville, intervient dans le cadre d'une affaire de détournement supposé de neuf milliards FCFA destinés à la Caisse de retraite des fonctionnaires.

Page 5

CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

Jean Didier Elongo se dit prêt à s'expliquer à la DGST

Le directeur général de contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo, s'est exprimé hier, au cours d'une conférence de presse, sur la procédure de passation des marchés et le rôle dévolu à la structure qu'il dirige. « *La DGST travaille pour l'intérêt de la nation. Si je suis convoqué pour y être entendu, j'irai volontiers. Je ne me reproche rien* », a-t-il déclaré, soulignant que sa direction se charge du contrôle de la procédure, du suivi des modalités d'exécution et non de la gestion des fonds.

Page 3



CHAN MAROC 2018

Le Congo en tête du groupe D



Grâce à leur victoire acquise (1-0) le 16 janvier, face aux Lions indomptables du Cameroun, dans le cadre des matches de poules du championnat d'Afrique des nations (Chan) de football, les Diables rouges du Congo occupent provisoirement la première place du groupe D avec trois points au compteur.

Ce résultat vient gonfler le moral des poulains de Barthélémy Ngatsono, à en croire le capitaine et vétéran de l'équipe, Barel Mouko : « (...) *C'est un bon résultat, mais rien n'est joué. Il va falloir améliorer beaucoup de choses. Nous n'avons pas été souvent devant le but et il va falloir être plus agressif. Le positif, c'est d'avoir désormais un peu moins de pression pour la prochaine rencontre* ».

Page 16

LUTTE CONTRE
LE CANCER

Antoinette
Sassou N'Gusso
couronnée pour
son implication

Page 6

Éditorial

Image

Page 2

ÉDITORIAL

Image

Même si cela paraît fou alors que le Congo traverse une passe difficile et n'a pas encore conclu avec les institutions de la gouvernance mondiale l'accord de long terme qui lui permettra de redresser ses finances publiques, c'est dès maintenant que nous devons lancer la campagne visant à redresser son image au plan international. Une image qui a été dégradée, certes, par la révélation de l'ampleur de sa dette intérieure et extérieure, mais aussi et surtout par la campagne de dénigrement que des forces obscures ont savamment orchestrée ces dernières années dans le but de plonger dans le chaos le Bassin du Congo tout entier.

Alors que la RDC est sur le point de se déchirer à nouveau, que la Centrafrique voit se dérouler sur son sol des affrontements meurtriers, que l'Angola se trouve ébranlé par la succession d'Eduardo Dos Santos, que la Guinée Equatoriale fait face à une tentative de coup d'Etat, que le Cameroun voit ressurgir l'opposition entre ses peuples anglophone et francophone, que le Gabon ne parvient pas à réconcilier les frères ennemis que sont Ali Bongo et Jean Ping, notre Congo redevient aux yeux du monde le havre de paix qu'il était depuis la fin des guerres civiles de 1997 et 1998.

Ayant su moderniser ses institutions et conduire jusqu'à son terme le long processus électoral qui en découlait, ayant convaincu avec l'aide des sages du Pool les militaires du « pasteur » Ntoumi de rendre les armes et de sortir des forêts où ils se retranchaient, ayant mis en place une équipe dont la compétence est reconnue pour négocier avec le Fonds monétaire international, jouant un rôle essentiel dans la recherche de la paix en Libye mais aussi en Centrafrique et en RDC, le Congo, notre Congo, est devenu l'acteur incontournable de la prévention et de la gestion des crises dans cette partie du continent. C'est pourquoi, dans le moment même où les autorités de la République mettent sur pied le programme de réformes qui permettra de régler rapidement les difficultés économiques et financières auxquelles nous sommes présentement confrontés, elles doivent s'employer à mettre sur pied un plan de communication intérieure et extérieure qui projettera l'image de ce qu'est véritablement aujourd'hui notre pays. Tout indique que si ce nouveau pas est accompli rapidement, il en tirera de grands, très grands bénéficiaires.

Les Dépêches de Brazzaville

ACCORD DE PAIX DE KINKALA

Début des travaux de la commission ad hoc mixte paritaire

Inscrite au point 2 de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le département du Pool signé le 23 décembre 2017, la commission ad hoc mixte paritaire, composée de douze représentants du gouvernement et de douze autres du pasteur Ntoumi, a commencé ses travaux le 17 janvier à Brazzaville, sous la présidence du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.



La photo de famille des membres de la Commission ad hoc mixte paritaire

Les membres de la commission ad hoc mixte paritaire vont examiner et adopter quelques points non évoqués dans l'accord, entre autres : le mandat d'arrêt visant le pasteur Ntoumi ; les modalités d'exécution de l'opération de démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants ; la reconstruction des villages entiers détruits par les affres de la guerre et le retour de la population dans les villages respectifs ; ainsi que certaines doléances exprimées par le chef des ninjas dans une vidéo audio diffusée sur les réseaux sociaux après la signature de l'accord de paix de Kinkala.

Dans son mot d'ouverture de la réunion, Raymond Zéphirin Mboulou a rappelé aux membres de la commission que le peuple congolais ne leur pardonnera jamais s'ils ne parviennent pas à

créer des conditions pour le rétablissement définitif de la paix dans le Pool.

« Le Congo est notre pays et nous devons le servir. Ce service est une exigence qui commande loyauté, abnégation et volonté sans cesse renouvelée de conduire notre patrie vers les expressions achevées des valeurs positives, notamment la liberté, le développement, la paix, la dignité et la fierté. Voilà le devoir qui est le nôtre et qui résonne au tréfonds de nous-mêmes comme un impératif », a déclaré le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation.

Par ailleurs, Raymond Zéphirin Mboulou a rappelé aux membres de la commission ad hoc qu'ils n'ont pas le droit de mettre en péril la vie des Congolais, moins encore de continuer à entacher le Congo du sang de ses fils. « Nous

n'avons pas le droit, pendant que les autres pays évoluent en terme de développement et de modernisation, de faire reculer et ensevelir le nôtre dans un conflit dont finalement la principale victime est la population du Pool ; parce qu'elle ne mérite pas ce qu'elle subit voilà déjà une année », a-t-il insisté.

En outre, il a appelé les membres de la commission ad hoc à donner un sens positif aux actions à mener pour la pacification du Pool. « Dans la sérénité et la confiance, j'invite les membres de notre commission à travailler en privilégiant les intérêts supérieurs de la nation et en promouvant la paix. Il y a un temps pour faire la guerre et un temps pour la paix. Le temps de la paix est arrivé. Travaillons donc dans ce sens ; les yeux rivés vers cette valeur divine », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Eyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCEMENT DU FONDS BLEU

Denis Sassou N'Guesso plaide pour une pression sur les « pollueurs »

À quelques jours de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, les 28 et 29 janvier, le président de la République du Congo, par ailleurs président de la commission climat du Bassin du Congo, appelle ses pairs à plus de mobilisation « dans l'unité » pour faire pression aux pays pollueurs de tenir leur engagement de financer le Fonds bleu.



Denis Sassou N'Guesso

La 30^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) va se tenir du 22 au 29 janvier, à Addis-Abeba, en Ethiopie, sur le thème « Vaincre la corruption : une option durable de transformation de l'Afrique ». Au-delà de ce thème général, un point sera fait sur les initiatives prises en commun contre les effets dévastateurs du réchauffement climatique.

Conscient des enjeux que représente le défi climatique et des engagements pris l'année dernière par les chefs d'État, de rendre opérationnels les outils et d'assurer une meilleure coordination des approches sur le financement du Fonds bleu, Denis Sassou N'Guesso, qui préside la commission climat du Bassin du Congo, la-

quelle regroupe quinze États d'Afrique centrale et de l'est, pense que l'heure n'est plus aux promesses.

« Depuis le sommet de Rio, en 2012, au cours duquel il m'a été donné, déjà, de porter avec force la voix de l'Afrique, très peu de promesses ont été tenues. Sans contraintes ni pressions, il est illusoire de croire que les engagements renouvelés en 2017 par les pays les plus riches, qui sont aussi les plus pollueurs, seront respectés », a déclaré le président congolais dans la version en ligne du journal « Jeune Afrique ».

Face à ce constat, Denis Sassou N'Guesso appelle ainsi ses pairs à une « mobilisation dans l'unité », afin de renfor-

cer les mécanismes de contrôle des promesses. « Notre plaidoyer pour l'accession aux ressources permettant de financer les projets intégrateurs de développement durable de l'économie bleue doit être porté en commun », a-t-il souligné.

« Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions établir un rapport des forces crédible vis-à-vis des bailleurs de fonds, de plus en plus conscients de ce qu'ils nous doivent. En nous aidant à préserver les forêts et les fleuves du Bassin du Congo, ils contribuent à protéger l'humanité tout entière », a soutenu Denis Sassou N'Guesso.

Pour le président congolais, l'engagement de son pays en

faveur du climat ne saurait souffrir d'aucune entorse. Un combat qu'il mène depuis plus de vingt ans déjà, « même lorsque la prise de conscience écologique n'en était, sur le continent, qu'à ses balbutiements ».

Dans cet élan, et afin de perpétuer cet engagement, Denis Sassou N'Guesso a annoncé l'installation du siège du Fonds bleu à Brazzaville, courant 2018. Une conférence internationale sur les tourbières du Bassin du Congo sera, d'ailleurs, organisée dans la capitale congolaise du 21 au 23 mars. Elle connaîtra la participation de l'ONU, d'ONG et d'experts venus du monde entier, annonce-t-on.

« Plus que jamais, c'est une part du destin de la planète qui se joue au cœur de notre continent. À nous de nous montrer dignes de cette immense responsabilité », souligne le président de la commission climat du Bassin du Congo.

L'Afrique s'approprie les enjeux du réchauffement climatique

Depuis la COP22 tenue à Marrakech en 2016, jusqu'en 2017 considéré comme une année d'appropriation par l'Afrique des enjeux du réchauffement climatique, une volonté commune s'est dégagée en faveur

du climat.

L'on se rappelle du mémorandum d'entente sur le Fonds bleu dont la signature a eu lieu en mars 2017 à Oyo, dans le nord du Congo, avec pour objectif de mobiliser les ressources nécessaires auprès des contributeurs et investisseurs en vue du financement de projets de développement durable. Cette étape a été suivie, en octobre à Brazzaville, par une conférence ministérielle conjointe CEEAC-EAC, Brazza Finance Climat, consacrée à l'opérationnalisation de cet outil.

« En novembre, la Journée de l'Afrique, en marge de la COP23, de Bonn, nous a permis de réaffirmer nos engagements face à la communauté internationale, qui a reconnu le Bassin du Congo pour ce qu'il est : le deuxième réservoir de carbone forestier du monde après l'Amazonie, et un enjeu essentiel pour la survie de l'humanité », a rappelé Denis Sassou N'Guesso dans « Jeune Afrique ».

2017 aura également compté avec le One Planet Summit, en décembre à Paris. Le sommet a débouché sur douze engagements, afin de mobiliser les ressources financières en vue d'assurer la transition vers une économie bas carbone.

Quentin Loubou

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Aucun marché public non planifié ne sera exécuté

La décision a été annoncée par Jean Didier Elongo en charge de la Direction générale de contrôle des marchés publics (DGCMP), lors d'une conférence de presse sur la passation des marchés publics, le 17 janvier à Brazzaville.



Jean Didier Elongo lors de la conférence de presse. Crédit photo Adiac

Dans la procédure de passation des marchés publics, la DGCMP se charge du contrôle a priori. Ainsi, au début de chaque année, les maîtres d'ouvrage font parvenir à la structure les plans annuels de passation pour validation.

« Un marché non planifié est nul. Nous serons intransigeants », a fait savoir Jean Didier Elongo qui, a par ailleurs, précisé qu'en 2017 la DGCMP n'a reçu que les plans de six ministères. Les plans validés obtiendront des avis de non-objection ou une autorisation spéciale (dans le cadre de la gestion d'urgence, article 71 du Code des marchés publics).

Le maître d'ouvrage confectonne le marché qu'il fait signer par l'opérateur économique retenu par ses soins, à

travers la commission d'évaluation ou à l'issue d'une demande d'autorisation. Le marché signé est transmis à la DGCMP qui en vérifie la conformité, ponctuée d'un visa. Dans les organes de passation des marchés publics figurent les maîtres d'ouvrage. Il s'agit, entre autres, des ministères sectoriels, des conseils départementaux, des mairies, des établissements... « J'interpelle tous les maîtres d'ouvrage et le maître d'ouvrage délégué de mettre à la disposition de la Direction

générale de contrôle des marchés publics (DGCMP), les plans annuels de passation des marchés après le vote du budget », a indiqué Jean Didier Elongo.

Le DGCMP a, par ailleurs, rappelé qu'il existe au Congo deux autorités approbatives : le président de la République et le ministre de Finances qui sont libres d'approuver ou non les marchés soumis. Inférieur ou égal à deux milliards de FCFA, le ministère approuve. À partir de deux milliards et plus, c'est le président de la

République. « Tant que le marché n'est pas approuvé, il demeure un projet. Son approbation lui donne force exécutoire », a en croire le DGMP. Et d'ajouter : « Une fois approuvé, le marché devient la propriété de l'opérateur économique qui l'injecte dans le circuit de la dépense et se fait payer au Trésor public pour l'exécution dudit marché, de connivence avec le maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage délégué qui organise ainsi les réceptions d'ouvrage auxquels la DGCMP ne participe pas ».

Selon les explications de Jean Didier Elongo, en effet, la DGCMP se charge du contrôle de la procédure, du suivi des modalités d'exécution et non de la gestion des fonds. La DGCMP a aussi le pouvoir de dénonciation. Ce qui lui a permis, dans un passé récent, de mettre certains opérateurs économiques véreux à la disposition de la gendarmerie.

Démenti

Lors de l'épreuve de questions-réponses, Jean Didier

Elongo a saisi l'occasion pour apporter un démenti sur des rumeurs de perquisition de son domicile ou de son arrestation par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) qui circulent sur les réseaux sociaux et alimentent les conversations. « Il n'y a rien de tout cela. D'ailleurs, la DGST travaille pour l'intérêt de la nation. Si je suis convoqué pour être entendu, j'irai volontiers. Je ne me reproche rien », a-t-il déclaré. Sur les réseaux sociaux, une rumeur l'accuse d'avoir détourné cent trente-cinq milliards pour la construction des routes.

« Le schéma que je viens de vous dévoiler prouve à suffisance qu'en ma qualité de directeur général du contrôle des marchés publics, je ne touche pas à l'argent », a souligné Jean Didier Elongo qui concède à ceux qu'il qualifie de détracteurs la « présomption d'ignorance ».

Rominique Makaya

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS



VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : CHEF DE SERVICE QHSE

Classification professionnelle : Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction : Direction Responsabilité Environnement et Social

Lieu d'affectation : Pokola

Missions du poste:

Le Chef de Service QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) a pour mission de réduire et de contrôler les risques en matière de sécurité des biens et des personnes au sein de l'entreprise et en matière de pollution de l'environnement.

Il intervient sur l'ensemble des sites de la CIB, vérifie l'application des procédures et participe activement à leur amélioration. Il est l'interlocuteur qui devra être capable de documenter les préoccupations QHSE, auprès des auditeurs FSC.

Activités principales :

- Participer, en concertation avec la direction de l'entreprise à la conception, la définition de la politique d'hygiène, de sécurité et environnement, de sa mise en œuvre, de son animation, de son suivi et garantir l'amélioration continue ;
- Elaborer, en fonction des orientations de la Direction CIB, un schéma directeur prenant en compte les objectifs de la Société en matière de développement durable et des contraintes en matière de qualité, de sécurité, de prévention des risques et la préservation de l'environnement ;
- Rédiger et veiller à mettre à jour les directives et procédures QHSE ;
- Réaliser une veille permanente sur les évolutions de la réglementation relative à la qualité, l'hygiène, la sécurité, l'environnement et les conditions de travail ;
- Etablir les indicateurs de qualité en matière QHSE ;
- Analyser les risques relatifs aux salariés notamment aux postes, conditions et équipements de travail, aux maladies professionnelles, accidents ;
- Apporter un support opérationnel aux départements et services, afin de garantir la conformité des installations et des process au regard des exigences de la réglementation ;
- Participer à l'animation du comité d'hygiène et sécurité (CHS) ;
- En cas d'accident, organiser et diriger l'intervention des secours, mener des réunions, définir l'arbre des causes, rédiger le rapport d'accident ;
- Procéder à la vulgarisation de la politique QHSE

de la Société ;

- Réaliser à travers des cercles de qualité, l'analyse des dysfonctionnements en vue de la recherche des pistes d'amélioration ;

- Réaliser et mettre à jour les dossiers de sécurité (étude de danger, étude d'impact, analyse de risques, Plan Particulier d'Intervention « PPI », Plan d'Opération Interne « POI »...) ;

- Elaborer le dossier de déclaration, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;

- Etablir les procédures écrites (Gestion des produits chimiques, Exécution des travaux, Gestion des déchets, Maintenance du matériel de défense contre incendie « DCI »...) ;

- Réaliser et mettre en place l'affichage Sécurité et Environnement (Pictogramme, consignes, panneaux préventifs, modes d'emploi...) ;

- Effectuer les audits internes en matière d'application des process, réglementations et certifications ;

- Assurer la veille réglementaire en matière de sécurité et environnement ;

- Veiller au respect des recommandations des textes nationaux et internationaux, en la matière ;

- S'assurer du respect scrupuleux des consignes sécurité et du port des équipements de protection individuelle ;

- Contrôler les conditions de stockage, le transport des produits chimiques et des hydrocarbures ;

- Contrôler le suivi de la fiabilité des dispositifs anti-incendie : système d'alarme, extincteurs (usines, habitations, véhicules et engins...) ;

- S'assurer du contrôle et du suivi du traitement des huiles usagées : transport et traitement des fûts, stockage et évacuation des huiles ; Autorisation d'exportation convention de Bâle ;

- Se charger du suivi de l'entretien des dispositifs de traitement des eaux chargées en hydrocarbures : bacs et dalles de rétention, décanteurs séparateurs (ateliers, stations-services, aires de lavage...) ;

file:///Users/macpro/Downloads/VACANCE%20DE%20POSTE%20CHEF%20DE%20SERVICE%20QHSE.doc

- Contrôler le suivi du traitement des ordures ménagères sur tous les sites : collecte des ordures, suivi des décharges (tri et enfouissement des déchets) ;

- S'assurer du bon stockage des déchets spéciaux et matériaux divers dans le parc à déchets industriels « parc à ferraille » de Pokola (rangement, nettoyage, surveillance de pollutions éventuelles) ;

- Assurer le contrôle de l'hygiène et la propreté des locaux de l'entreprise ;

- Assurer, pour des questions d'hygiène, sécurité et Environnement, la représentation auprès des organismes officiels : Mairie, Délégations Environnement, Mines, Travail, Sous-traitants, Associations locales... ;

- Effectuer à la demande de sa hiérarchie, toute tâche supplémentaire, en lien avec sa fonction.

Qualification requise

Détenir un diplôme universitaire (Master) scientifique ou de technologie option QHSE et une expérience professionnelle de 5 ans minimum, sur un poste similaire.

Exigences liées au poste

- Connaître la réglementation et les normes Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement ISO 9001 et 14001, OHSAS 18001) notamment en milieu industriel ;

- Maîtriser les principes et les pratiques liées à la gestion du risque incendie ;

- Savoir coordonner les équipes de première intervention/premiers secours ;

- Connaître la réglementation des appareils sous pression et les dispositifs de protection collective et individuelle ;

- Savoir conduire les audits internes en matière de Sécurité et Environnement ;

- Avoir de bonnes dispositions dans la maintenance du matériel de défense contre incendie (DCI) ;

- Disposer d'excellentes qualités relationnelles et d'une grande capacité de communication ;

- Détenir des dispositions d'observation, de réactivité et une bonne capacité d'adaptation ;

- Avoir un sens d'initiatives, de synthèse et faire preuve de grande rigueur et d'organisation ;

- Garantir une bonne conscience professionnelle et faire preuve d'une grande disponibilité ;

Processus de sélection :

- Les dossiers comportant principalement un CV et une lettre de motivation, doivent être déposés au plus tard le 31 Janvier 2018, au service des Ressources Humaines de la CIB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville (téléphone : 06 900 13 55).

- Les candidatures numériques seront adressées au Responsable des Ressources Humaines à l'adresse électronique suivante : crepin.malatu@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 13 janvier 2018

Le Directeur Général

Christian SCHWARZ

SOUPÇONS DE DÉTOURNEMENT

Le ministre Emile Ouosso auditionné par la Commission de lutte contre la fraude

L'audition du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, le 16 janvier à Brazzaville, intervient dans le cadre d'une affaire de détournement supposé de neuf milliards FCFA destinés à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).

Le prétendu scandale de détournement de fonds à la CRF remonte à quelques mois, entre novembre et décembre 2016,



Philippe Ngangoye Ngomba livrant le communiqué d'Emile Ouosso

au ministre de dire sa part de vérité. Il a, par ailleurs, démenti la rumeur selon laquelle le ministre aurait été convoqué par le parquet de Brazzaville.

Philippe Ngangoye Ngomba a livré devant la presse un communiqué à la suite d'une plainte déposée contre le journal *Le Soleil du Congo* pour « diffamation ». Dans le communiqué, le ministre dénonce des « fausses informations » et « basses

manœuvres » orchestrées par leurs différents instigateurs dans l'ombre pour assouvir leurs ambitions politiques.

« Une plainte a dûment été déposée auprès du doyen des juges d'instruction près du tribunal de Grande instance de Brazzaville, afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Le ministre Emile Ouosso fait totalement confiance en la justice congolaise », conclut le même communiqué.

Fiacre Kombo

PROCESSUS REDD+

Le Congo bénéficiera d'un financement de la Banque mondiale

Le plan d'investissement de la stratégie nationale de Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière (Redd+) de la République du Congo va bénéficier d'un financement de la Banque mondiale. Ce plan a été approuvé par le sous-comité du programme pour l'investissement forestier (PIF), selon un communiqué de cette institution onusienne.

Lors de sa réunion en février prochain, le PIF statuera sur l'enveloppe financière à accorder au Congo. Il sera annoncé, à cet effet, le montant accordé au Mécanisme de financement dédié aux initiatives des populations autochtones, en anglais DGM (Dedicated Grant Mechanism) du Congo.

Le Congo a été autorisé à passer à la troisième phase du processus Redd+, consacrée au paiement de crédits carbone, après avoir franchi la première phase dite de préparation des outils et la deuxième portant sur l'investissement.

Le communiqué de la Banque mondiale stipule que dans le cadre de la deuxième phase, le plan d'investissement de la stratégie nationale Redd+ a été élaboré pour servir de cadre de référence, destiné à assurer la mobilisation des investisse-



ments nécessaires à la réalisation des projets et programmes. Ce plan sera mis en œuvre pour la période 2018-2025 et sous-tendu par des programmes habilitants et des programmes géographiquement intégrés. Il a été élaboré grâce à un financement du programme pour l'investissement forestier et l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale.

Spécialiste sur les questions d'environnement à la Banque mondiale, Julian Lee estime que « cette décision ouvre la voie au financement de deux projets soumis par le gouverne-

ment congolais au Programme pour l'investissement forestier, pour contribuer à la réduction de la déforestation et au développement économique des départements de la Likouala et de la Sangha, représentant plus de la moitié de la superficie forestière nationale ».

Le premier projet s'inscrit dans le cadre du programme de réduction des émissions Sangha-Likouala, qui prévoit le développement des plantations agroforestières. Il s'agit notamment de la cacao-culture sous ombrage et des associations arbres fruitiers/cultures vivrières sur des superficies dégradées dans la Likouala et la Sangha.

Ces deux départements couvrent 52% de la superficie forestière nationale et plus de 70% de forêts intactes. Ils représentent ainsi un enjeu important de protection et de conservation. Le taux de déforestation dans cette partie du pays, jugé jusque-là faible, a tendance à augmenter ces dernières années.

Le deuxième projet bénéficiera de l'accompagnement de la Banque africaine de développement. Il sera réalisé dans les départements du Pool et des Plateaux, qui permettent d'approvisionner la ville de Braz-

zaville en bois-énergie. Des plantations agroforestières et de bois-énergie seront développées dans ces régions affichant des taux de déforestation parmi les plus élevés du pays, avec respectivement 0,38% et 0,2% de pertes brutes annuelles et une couverture forestière de moins de 17%.

Le développement d'activités de production durable de bois-énergie et d'agriculture représente un enjeu prioritaire pour les communautés dépendant de ces écosystèmes. Il devrait permettre de préserver les petits massifs forestiers et les forêts galeries en proie à la déforestation.

« La population congolaise qui a manifesté son enthousiasme sur les objectifs poursuivis par le processus Redd+, attend impatiemment les investissements, dans l'espoir de tirer davantage profit de ce processus, à travers la création d'emplois, l'amélioration des revenus et des pratiques agricoles, ainsi que sa meilleure implication dans la gestion durable des paysages forestiers », a indiqué la ministre en charge de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, dans son plaidoyer au sous-comité du programme d'investissement forestier.

Christian Brice Elion

NÉCROLOGIE



La famille Aïssi de Poto-Poto à Brazzaville, les enfants Aïssi (Dieudonné, Antoinette Marie, Augustine, Augustin, Raymond, Angèle et Emile), MM. Basile et Léopold Kouvahey ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur chère regrettée fille, mère, tante, belle-fille, belle-mère, grand-mère, arrière grand-mère Anne Aïssi, née Agbodo (mama ya bana Poto-Poto), survenu le 13 janvier 2018 dans sa 100e année.

La veillée se tient au domicile familial avenue du marché de Poto-Poto, 78 rue Haoussas, à côté de l'école St Vincent A. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



MM. Wilson Gakosso Letcho, Gustave Koua, Isaac Gakosso, Daniel Kiba, Gotène-Goth Endzongo, Mme Henriette Tsama Gambomi, Jeanne Nguandé et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, ami(e)s et connaissances, du décès de leur bien-aimé, père, oncle et frère, le nommé Emmanuel Gakosso, « Tout bouge » pour les intimes, survenu ce dimanche 14 janvier 2018 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 30 de la rue Congo Texaco (vers Papa Gâteau).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

LUTTE CONTRE LE CANCER

L'Aliam congratule Antoinette Sassou N'Guesso

L'épouse du chef de l'Etat congolais a reçu officiellement, le 16 janvier à Brazzaville, un diplôme qui fait d'elle membre bienfaitrice de l'Alliance des ligues francophones africaines et méditerranéennes contre le cancer (Aliam) dirigée par le Pr Charles Gombé Mbalawa.

A l'issue d'un échange avec l'épouse du chef de l'Etat, le Pr Charles Gombé Mbalawa a expliqué: « Dans les statuts de l'Aliam, lorsqu'une personnalité apporte une aide particulière, elle devient bienfaitrice. C'est grâce aux efforts consentis par la première dame que cette alliance a tenu son congrès à Brazzaville. Ensuite, pour la première fois, elle a été généreusement aidée par la première dame. Nous sommes venus lui remettre la concrétisation de cette nomination ».

Le président de l'Aliam a poursuivi: « Nous continuons à travailler aussi bien ici que dans d'autres pays. Il ne faut pas oublier que l'Aliam est une fédération d'associations de lutte contre le cancer. Nous sommes aujourd'hui au nombre de quatre-vingt-dix, répartis dans cinquante-six pays. Dans chaque pays, nous réalisons un certain nombre de choses et le compte rendu est donné au conseil d'administration. Ce dernier convoque une réunion dans une autre ville pour faire



La délégation de l'Aliam posant avec l'épouse du chef de l'Etat/credit photo Adiac

le point de ce qui a été fait et examiner ce qu'il faudra faire ».

Le professeur en cancérologie médicale, Charles Gombé Mbalawa, a été nommé président de cette structure lors de la sixième conférence de l'Aliam qui s'est tenue en juin dernier, à Brazzaville. À cette occasion, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, en sa qualité de marraine, s'est engagée à faire de la lutte contre le cancer son combat aux côtés des associations et autres structures oeuvrant contre la maladie.

Un plaidoyer qui n'est pas passé sous silence

Hormis le cancer, signalons que la première dame du Congo s'est engagée depuis des années à faire le plaidoyer dans la lutte contre la drépanocytose. Son engagement dans la campagne de sensibilisation à cette maladie génétique dans plusieurs parties du monde, notamment l'Europe, l'Asie, le Moyen-Orient, l'Amérique, sans oublier l'Afrique n'est pas passé sous silence.

Le couronnement de son

plaidoyer a été la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, en décembre 2008, faisant de la drépanocytose un problème de santé publique, et la proclamation de la journée internationale de sensibilisation à la drépanocytose célébrée le 19 juin de chaque année. Au passage, des résolutions de même nature avaient été présentées et adoptées à l'Unesco, à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à l'Union africaine.

Pour mener à bien ce combat, la directrice régionale de l'OMS Afrique, et ambas-

sadrice de bonne volonté de l'OMS pour la drépanocytose, le Dr Matshidiso R. Moeti, s'est entretenue le 16 janvier avec l'épouse du chef de l'Etat. Elle a émis le souhait de nouer un partenariat avec la Fondation Congo Assistance.

« Je suis venue féliciter l'épouse du chef de l'Etat pour son leadership concernant son plaidoyer pour améliorer la santé de la femme et de l'enfant. Nous avons évoqué la possibilité de nouer un partenariat fort entre l'OMS au niveau régional et la Fondation Congo-Assistance sur la drépanocytose. Nous travaillerons ensemble pour faire le plaidoyer et placer cette maladie parmi les priorités de l'OMS dans la région africaine », a déclaré le Dr Matshidiso R. Moeti au sortir de l'audience.

La directrice régionale de l'OMS Afrique a rappelé le soutien de son institution au Centre national de référence contre la drépanocytose dénommé Antoinette- Sassou-N'Guesso, à vocation sous-régionale, situé dans l'enceinte du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

En collaboration avec la Fondation Congo Assistance, la directrice régionale de l'OMS Afro projette aussi associer l'Organisation des premières dames d'Afrique dans la lutte contre la drépanocytose.

Yvette Reine Nzaba

TRANSPORTS URBAINS

La STPU entre faillite et fermeture

Suite à l'arrêt de travail constaté ces derniers jours à la Société des transports publics urbains (STPU), le coordonnateur de la fédération syndicale des professionnels des transports du Congo (FESYPTC), Cyril Dzoundou, a, dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, le 17 janvier, expliqué la cause des difficultés que traverse l'entreprise.

La première difficulté de la STPU, a dit Cyril Dzoundou, relève du manque de carburant au regard des difficultés financières que connaît l'entreprise. « Aujourd'hui, l'entreprise a du mal à s'approvisionner en carburant, étant donné que le fournisseur a une dette colossale auprès d'un autre fournisseur qui exige que celle-ci soit d'abord payée. Cette situation met l'entreprise en difficulté car elle même est sérieusement affectée et lorsqu'il y a un peu de carburant dans



la ville, la STPU ne peut pas s'approvisionner », a signifié le coordonnateur de la FESYPTC.

Cyril Dzoundou a précisé qu'il n'y a pas grève à la STPU mais simplement une absence de carburant. En outre, plusieurs autres aspects entrent en ligne de compte. « Vous savez que lorsque l'entreprise a été lancée, il y a quelques années, c'était avec un total

de deux cents bus et les recrutements du personnel qui avaient été faits en ce temps, l'ont été sur la base de ce nombre de véhicules. Il s'avère qu'aujourd'hui, au terme de deux ans d'exploitation, ces bus sont pour la plupart tombés en panne. Brazzaville ne compte plus à ce jour que trente-six bus en circulation et malgré toutes les difficultés que le bureau syndical connaît, on a pu

réparer quelques-uns, qui ne peuvent pas supporter les charges des travailleurs. Le poids de l'entreprise est plus grand que les bénéfices générés aujourd'hui », a-t-il indiqué en substance.

L'autre grande difficulté, a reconnu ce dernier, c'est l'écart constaté lorsque les trente-six bus sont mis en circulation. Ce qu'ils rapportent ne permet pas

de couvrir tous les besoins d'un personnel pléthorique: deux cents agents. « Il faut reconnaître qu'auparavant, la STPU arrivait à faire face à ses charges mais aujourd'hui, cela n'est plus le cas. », a signifié Cyril Dzoundou.

Face à cette situation, la tutelle, entendue par là le ministère de l'Economie par le biais du directeur de cabinet, a demandé l'appui des syndicats afin de sortir de cette impasse car, au niveau où elle se trouve, la STPU est entre la faillite et la fermeture. Ayant réfléchi à cette situation, la FESYPTC et le bureau syndical de base ont fait remarquer que la seule voie de sortie est soit la réduction des salaires, soit celle des effectifs, avec de congés techniques en attendant l'arrivée d'autres bus, soixante-dix dans un premier temps sur les trois cent soixante attendus.

Jean-Jacques Koubemba

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le Conseil supérieur islamique du Congo sollicite l'appui du gouvernement

Le soutien sollicité porte sur le renforcement des capacités et la formation des enseignants devant exercer dans les établissements franco-arabes ouverts dans le pays.

Une délégation du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC), conduite par son président, El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka, a échangé le 16 janvier à Brazzaville avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. Outre le renforcement des capacités et la formation des enseignants devant exercer dans les établissements franco-arabes, les deux parties ont aussi parlé du manque de matériel didactique. « Nous sommes venus poser tous ces problèmes au ministre de tutelle afin que nous soyons considérés au même titre que les autres puisque nous fonctionnons depuis près de dix ans, sans avoir bénéficié de l'assistance du gouvernement en ce qui concerne la formation



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka/Adiac

des enseignants », a expliqué le chef de la délégation à la presse.

Selon El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka, dans le cadre de la convention liant les deux parties, l'Etat devrait apporter sa contribution concernant la formation et l'affectation des enseignants. Un engagement non tenu jusque-là. Toutefois, le président du CSIC s'est réjoui des relations existant depuis des années entre son

organisation et le ministère en charge de l'enseignement de base. « Merci d'avoir accordé au conseil, à travers une convention, la liberté d'exercer les activités dans le cadre de l'éducation », a-t-il reconnu.

Il s'est, par ailleurs, dit satisfait des résultats obtenus aux examens d'Etat, notamment au Certificat d'études primaires élémentaires et au Brevet d'études du premier cycle qui sont, respectivement, sou-

vent de 100% et de 99% dans les centres de formation franco-arabes du Congo. « Pour nous, c'est déjà des bons résultats, nous sommes donc fiers de dire au ministre que nous sommes en train d'apporter notre contribution à l'éducation des jeunes au niveau national. Concernant les difficultés, nous sommes des centres religieux, il peut y avoir des difficultés financières, des difficultés d'accomplir un certain nombre d'obligations d'Etat et nous

venons solliciter l'appui du gouvernement pour nous accompagner dans ce sens », a poursuivi El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka.

Interrogé par la presse sur des enseignements dispensés dans ces écoles au moment où le monde fait actuellement face au terrorisme, il a indiqué que le CSIC, l'unique structure représentant les musulmans au Congo, luttait contre la division, le désordre et des messages de terrorisme dans le pays. « Nous l'avons déjà démontré que nous sommes les premiers gendarmes pour veiller sur la bonne éducation des enfants, de ne pas respecter que l'application du Coran à 100%. Il ne s'agit pas de suivre le chemin de ceux qui pensent qu'à l'aide de quelques billets de dollars, on peut aller tuer des innocents, cela est interdit chez nous. C'est pour cela que nous travaillons en collaboration avec les institutions de la République et les services de sécurité de notre pays », a conclu Djibril Bopaka.

Parfait Wilfried Douniama

TOURISME

Un secteur en forte croissance d'ici à 2030

Pour encourager les pays du monde entier, en général, et les responsables des différentes structures qui animent les activités à caractère touristique, en particulier, à multiplier des stratégies capables de promouvoir le développement du secteur, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a publié, le 16 janvier, les dernières données statistiques de ce domaine.

Les statistiques démontrent que le tourisme engrange des atouts énormes. Ceci se justifierait à travers les données actuelles, notamment celles de 2017 qui soulignent que les arrivées des touristes au niveau international ont augmenté de 7%, atteignant un total d'environ un milliard. Alors qu'en 2010 ce chiffre ne représentait que 4%. « 2017 représente les résultats les plus forts en sept ans. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2018 si nous faisons un effort », a déclaré le secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai.

Selon l'OMT, comparativement à d'autres continents, l'Europe a enregistré des résultats extraordinaires, notamment avec 8% d'arrivées internationales de plus qu'en 2016. Cependant, l'Afrique a consolidé son rebond de 2016 avec une hausse de 8% tandis que l'Asie et le Pacifique ont enregistré une croissance

de 6% sans oublier le Moyen-Orient qui a eu 5% contre 3%. « L'année 2017 a été marquée par une croissance soutenue sur de nombreuses destinations et une reprise de celles qui ont souffert des baisses des années précédentes. Mais, en 2018 environ un milliard de touristes se déplaceront dans le monde chaque année d'ici à 2030 », a encore indiqué le responsable de l'OMT, tout en reconnaissant que ces résultats ont été en partie influencés par la reprise économique mondiale et la forte demande extérieure de nombreux marchés traditionnels et émergents.

Ainsi, pour cette institution, le tourisme est parmi les secteurs clés pour le développement d'un pays. D'autant plus que les voyages internationaux continuent à croître fortement et consolident le secteur du tourisme comme moteur du développement économique. « En tant que troisième secteur d'exportation dans le monde, le tourisme est essentiel à la création d'emplois et à la prospérité des communautés du monde entier », a encore déclaré le secrétaire général de l'OMT.

Le développement du tourisme nécessite que les pays travaillent ensemble

Enumérant quelques pistes fa-

vorables au développement du secteur, le secrétaire général de l'OMT a souligné que pour que le tourisme garde sa croissance, il faut que les Etats ainsi que les responsables des différentes structures qui œuvrent dans le secteur travaillent ensemble, afin d'échanger sur les questions qui intéressent son évolution. « Étant donné que nous continuons de croître, nous devons travailler plus étroitement ensemble pour faire en sorte que cette croissance profite à tous les membres de chaque communauté d'accueil et soit conforme aux Objectifs de développement durable », a-t-il précisé.

Démontrant les avantages et les atouts dont dispose le tourisme, Taleb Rifai a déploré le fait que ce secteur est souvent perçu dans certains pays comme une activité secondaire ou complémentaire, alors qu'il a un impact considérable, parce qu'il rassemble le monde, le rend plus petit, plus connecté, plus informé, plus impliqué et plus solidaire. Par ailleurs, le tourisme ne manque pas de problèmes. Ceux-ci sont liés au climat, à la pollution, aux déchets, au pillage des ressources naturelles, à la prostitution et à l'exploitation des enfants ainsi qu'au transfert de trésors naturels.

Rock Ngassakys

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Le Maroc amorce les préparatifs du Siam

Le commissaire général de la 13e édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (Siam), Jawad Chami, a invité, le 16 janvier à Rabat, les représentants des missions diplomatiques accréditées dans le royaume à relayer l'écho de cet événement qu'il présente comme le lieu privilégié de négociations des partenariats agricoles, tant au plan régional qu'au plan mondial.

Prévu du 24 au 28 avril prochain dans la ville de Meknès, le Siam, a indiqué Jawad Chami, se veut « une plate-forme de promotion, d'échange, de réflexion, d'innovation et de connexion pour tout le continent africain ».

Il s'inscrit dans la volonté du royaume à accompagner ses partenaires du continent dans le co-développement de projets liés à l'agriculture et l'agroalimentaire.

L'édition 2018 sera dédiée au tandem « Marchés agricoles et logistique ». Cette thématique souligne la forte dépendance du secteur agricole au développement des réseaux logistiques et entend y apporter des réponses. A travers ce salon, les organisateurs veulent également rappeler « qu'à l'ère de la globalisation, les distances diminuent et nous devenons tous plus

interdépendants en matière de commerce et d'économie ».

D'où l'intérêt pour mobiliser davantage de professionnels des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'agroalimentaire, les constructeurs de machines-outils, institutions de finance et d'appui technique, et collectivités locales, aux quatre coins du monde, à prendre part à ce rendez-vous du printemps prochain.

Lors de l'édition 2017, inaugurée par le président guinéen, Alpha Condé, en sa qualité de président de l'Union africaine, le Siam avait drainé huit cent dix mille visiteurs, mille trois cent cinquante exposants et soixante-six pays dont vingt-trois d'Europe, vingt-six d'Afrique et Moyen-Orient, huit d'Asie, huit d'Amérique et un de l'Océanie.

En Afrique centrale, le Cameroun et le Gabon y avaient pris une part active, alors que le Tchad attend de signer une convention de partenariat avec ce salon qui présente énormément des opportunités de développement des partenariats public-privé, selon son commissaire général.

Site web : www.salon-agriculture.ma

Guy-Gervais Kitina

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Vers la montée en puissance de la force conjointe

La ministre française des Armées, Florence Parly, a fait état, le 15 janvier à Paris, des avancées des engagements des pays du G5 Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Tchad) et du groupe des donateurs (France, Arabie saoudite, Etats-Unis, Emirats arabes et l'Union européenne) dans la mise en oeuvre de la force conjointe contre le terrorisme au Sahel.

Florence Parly était entourée de ses homologues du G5 Sahel, Tiéna Coulibaly (Mali), Jean Claude Bouda (Burkina Faso), Mamadou Diallo Bathia (Mauritanie), Kalla Moutari (Niger) et Bichara Issa Djadallah (Tchad), ainsi que des chefs d'état-major. Elle a déclaré, lors de la présentation des travaux de la réunion des ministres de la Défense du G5 Sahel et des pays contributeurs: «*La force de la majorité a fait des progrès remarquables, par sa couleur, la nouveauté et l'enthousiasme*».

Ainsi, ayant lancé la deuxième opération contre le

terrorisme, la ministre a rappelé, cependant, la difficulté à créer une force intégrée, «*ce qui est un projet ambitieux, nécessaire, mais qui demande du temps*», a-t-elle souligné, «*mais un projet que redoutent nos ennemis, car les djihadistes ne veulent pas notre solidarité. Or, la sécurité n'attend pas*», a-t-elle ajouté.

Les besoins de la force conjointe du Sahel

Elle s'est félicitée de la prise en main de la lutte contre le terrorisme par les Etats sahéliens. Pour elle, la réunion de Paris vient «*concrétiser la montée en puissance de la force commune, avec le soutien des contributeurs*». Florence Parly a noté l'engagement en faveur d'une feuille de route commune destinée à accélérer la force conjointe, dans la continuité, le renforcement des effectifs et un calendrier ajusté. Reste à «*transformer l'essai*», a-t-elle dit, avec l'ambition d'atteindre cinq mille hommes, d'ici à la mi-2018.

La mise en place de cette

force va nécessiter deux cent-cinquante millions d'euros. Un sommet est prévu, le 23 février à Bruxelles, en Belgique, en vue d'attirer de nouveaux donateurs. Les Etats du Sahel ont sollicité quatre cent-trente millions d'euros pour mener la lutte contre le terrorisme, qu'ils considèrent comme «*une menace planétaire*» qui ne peut être résolue par les Africains seuls. A terme, la force G5 Sahel devra prendre le relais de la force française Barkhane, qui compte quatre mille hommes, et sert aux côtés de treize mille hommes de la Minusma, pour la sécurité et la reconquête des zones contrôlées par les groupes extrémistes.

L'engagement sans faille de la France

Florence Parly a renouvelé l'engagement de la France à continuer à soutenir les pays du G5 «*jusqu'à ce qu'ils n'aient plus besoin de nous, en tant que partenaire et avocat acharné*». L'objectif étant que «*la force de sécurité soit assurée par les*

Africains eux-mêmes».

Pour preuve, la ministre a rappelé que le président français, Emmanuel Macron, s'est montré comme étant son «*plus grand ambassadeur*», en réservant ses deux premières visites à la région. Aujourd'hui, «*le G5 monte en puissance par la mise en place du PC Sahel, la création d'un fonds fiduciaire, l'ouverture d'un comité de soutien et d'un comité de contrôle des ressources, l'élaboration d'un manuel de procédures sur l'utilisation des fonds, le passage du commandement du Mali au Niger*». Tout ceci vise à rassurer les contributeurs.

Passage de la menace sahélienne à une menace globale. La ministre des Armées a annoncé le passage du terrorisme de la menace sahélienne à la menace globale, qui nécessite donc une solidarité internationale, «*chaque pays débordé expose son voisin*», qui appelle à un autre rapport des pays du G5 avec les pays frontaliers, compte tenu du degré d'implantation des organisations djihadistes, où une nouvelle configuration de

la force G5 Sahel, qui nécessite «*la disparition des frontières face à un terrorisme qui dépasse les frontières*». Les ministres de la Défense n'ont pas donné de détails sur leur stratégie commune. Ils sont restés discrets, refusant de préciser le lieu, la date, les armées qui interviendront au sein de cette nouvelle opération, qui obéit à une feuille de route commune destinée à «*opérationnaliser et à rythmer*» la bataille. Ce que l'on peut retenir, c'est que les efforts seront concentrés sur la zone du centre.

Opération Pagnali ou

«Tonnerre» en langue peule

Malgré le silence habituel de la Grande muette, la deuxième opération de la force conjointe a été nommée Pagnali, qui veut dire «Tonnerre» en peul. Des unités seraient déjà positionnées, notamment à Dori, au Burkina Faso, à Bankilaré, au Niger et à Boulikessi, à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso.

Noël Ndong



ACHETER UN TELEVISEUR SMART N'EST PLUS UN LUXE





32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT



4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

NATIONS UNIES

Le secrétaire général estime que la paix reste insaisissable

Une année après sa prise de fonctions, le patron de l'ONU n'a pas réussi le pari de faire de 2017 une année de paix. Pour 2018, Antonio Guterres se fixe de nouveaux objectifs.

Dans un discours prononcé le 16 janvier devant les cent quatre-vingt-treize pays membres de l'Assemblée générale de l'ONU, Antonio Guterres a déclaré : « J'ai pris mes fonctions l'année dernière en appelant à faire de 2017 une année de paix. Un an plus tard, nous devons reconnaître que la paix reste insaisissable ». Et de poursuivre : « Les conflits se sont approfondis et de nouveaux dangers sont apparus. Les inquiétudes mondiales au sujet des armes nucléaires sont les plus élevées depuis la guerre froide. Le changement climatique évolue plus vite que nous. Les inégalités augmentent. Nous voyons des violations horribles des droits de l'homme. Le nationalisme, le racisme et la xénophobie sont en hausse ». Selon le chef de l'ONU, cela veut dire qu'il faut davantage d'unité et de courage « pour répondre aux besoins les plus urgents d'aujourd'hui, pour apaiser les craintes des personnes que nous servons et préparer le monde à un avenir meilleur ».



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'une réunion informelle de l'Assemblée générale/Photo ONU/Eskinder Debebe

Douze domaines d'action

Même si c'est le rôle des Etats membres de définir les priorités de l'action de l'ONU, Antonio Guterres a présenté, au cours de l'Assemblée générale, les douze domaines d'action prioritaires. Il estime qu'il faut promouvoir en premier lieu un véritable « new deal » pour une mondialisation équitable. « La pauvreté et les inégalités ne sont en rien inévitables, pas plus que ne l'est la répartition inégale des bénéfices de la mondialisation », a-t-il dit, poursuivant que deuxièmement, les ambitions en matière de lutte contre le changement climatique doivent être rehaussées grandement. « En 2016, pour la première fois

depuis trois ans, les émissions de CO2 ont augmenté. Nous devons investir dans l'avenir, pas dans le passé », a-t-il signifié.

Le chef de l'ONU juge qu'il faut tirer parti de la mobilité humaine et adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. « L'une des tâches les plus importantes à accomplir cette année. Je l'ai dit et je le répète : les migrations sont un phénomène positif », a-t-il déclaré.

Les neuf autres domaines d'action sont les suivants : récolter les bénéfices de la quatrième révolution industrielle tout en protégeant les gens de ses menaces ; parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne sans avancer comme des

somnambules vers une catastrophe ; démêler le désordre dans l'ensemble du Moyen-Orient ; renforcer le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine ; mettre fin à la paralysie qui a laissé des conflits européens s'envenimer et geler ; continuer à mettre l'accent sur la lutte contre le terrorisme ; renforcer les opérations de paix des Nations unies ; inverser l'exode à grande échelle des musulmans rohingyas du Myanmar ; et surmonter la fausse contradiction entre les droits de l'homme et la souveraineté nationale.

L'autonomisation des femmes, une nécessité

« Dans chacun de ces douze

domaines, nous pouvons constater l'impact disproportionné sur les femmes - des conflits au changement climatique en passant par les migrations de masse. Nous pouvons également voir qu'une plus grande égalité et plus grande inclusion des femmes sont un outil fondamental pour relever ces défis complexes », a souligné Antonio Guterres. « Il a été prouvé que la participation significative des femmes à la paix et à la sécurité rend la paix plus durable. La participation égale des femmes à la main-d'œuvre et l'égalité des salaires débloqueraient des milliards de dollars pour nos économies », a-t-il insisté.

Selon le secrétaire général, pour réaliser de tels gains, une plus grande action est nécessaire. Il a rappelé que son approche repose sur trois piliers : l'autonomisation des femmes et des filles ; la prévention de l'exploitation et des abus sexuels contre les femmes ; la prévention et la lutte contre le harcèlement sexuel. « Les États membres doivent assumer leur leadership. Mais tout le monde, partout, peut faire quelque chose pour rendre notre monde plus sûr et plus durable », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoulou

TCHAD

La première dame s'implique dans la prise en charge des malformations congénitales

Dans la foulée de la célébration du premier anniversaire de la Fondation Grand Cœur que dirige l'épouse du chef de l'Etat tchadien, Hinda Deby Itno, les premières dames d'Afrique ont participé à l'inauguration, le 13 janvier à N'Djamena, d'une unité de prévention et de prise en charge des malformations congénitales au sein de l'Hôpital «Mère-et-enfant».

L'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso, forte d'une expérience de plus de trente ans à la tête de la Fondation Congo Assistance, a pris part à l'événement, sur invitation de sa consœur du Tchad. Différentes activités liées à cette célébration ont été organisées, parmi lesquelles un gala de charité en présence du premier ministre tchadien, Albert Pahimi Padacké. Dans un livre d'or signé pour la circonstance, Antoinette Sassou N'Guesso a vanté les œuvres caritatives de la Fondation Grand Cœur que dirige sa consœur du Tchad.

Selon la secrétaire générale de la Fondation Grand Cœur (FGC), Lucienne Dillah, cette première unité de prévention et de prise en charge des malformations congénitales « aura un grand rôle à jouer au regard de la situation que traversent les familles tchadiennes ». Dans ses projets structurants, cette fondation entend construire un grand centre d'accueil pour enfants.

Signalons que huit millions d'enfants dans le monde, soit 6% des nouveau-nés, présentent des malformations congénitales d'origine génétique ou partiellement génétique, selon un nouveau rapport de « March of Dimes », une agence américaine bénévole de santé.

Quelque 3,3 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent annuellement à cause de graves malformations congénitales, définies comme anomalies de structure ou de fonction, indique le rapport qui souligne qu'environ 3,2 millions parmi ceux qui survivent peuvent être handicapés mentalement ou physiquement pour la vie.



La coupe du ruban symbolique

Les malformations congénitales constituent un problème mondial, mais leur impact est particulièrement grave dans les pays à revenu moyen ou bas qui enregistrent 94% des naissances avec de graves anomalies et 95% de morts infantiles.

Pour sa part, le ministre tchadien de la Santé, Aziz Mahamat Saleh, a reconnu l'apport de cette jeune

fondation dans la lutte contre les inégalités sociales. La FGC pour le bien-être social et le développement est une initiative de la première dame du Tchad, Hinda Deby Itno. Ses activités ont été officiellement lancées en janvier 2017, à N'Djamena. Elle a pour principales missions : la lutte contre les inégalités sociales, la recherche du bien-être de la po-

pulation, le développement, l'encouragement du mérite et la promotion de l'excellence.

Au cours de sa première année d'existence, la Fondation a mené de nombreuses actions, notamment dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation, de la promotion du genre et de l'autonomisation de la femme.

Yvette Reine Nzaba

L'Afrique doit investir dans les infrastructures, interpelle la BAD

Le continent doit investir massivement dans ses infrastructures pour accélérer sa croissance économique, qui devrait rebondir en 2018, estime la Banque africaine de développement (BAD) dans un rapport publié mercredi.

Le continent doit investir entre cent trente et cent soixante-dix milliards de dollars par an dans ses infrastructures, alors que les investissements n'ont atteint que soixante-deux milliards de dollars en 2016, indique le rapport annuel de la BAD, les Perspectives économiques en Afrique 2018, présenté au siège de la Banque à Abidjan.

Parmi les besoins prioritaires, la BAD cite l'électricité, l'eau et les transports, mais aussi la santé et l'éducation. «L'Afrique doit s'industrialiser pour éliminer la pauvreté et créer des emplois pour les douze millions de personnes qui intègrent sa population active chaque année. Une des principales raisons de ce retard de l'industrialisation réside dans l'insuffisance du stock d'infrastructures productives», selon le rapport.

En dépit de ce déficit d'investissement, la croissance devrait rebondir à 3,6% en 2017, contre 2,2% en 2016, puis grimper à 4,1% en 2018 et 2019. Cette reprise est «plus rapide que prévue». Elle est «le reflet d'une conjoncture internationale plus favorable, du rétablissement des

prix des matières premières (principalement le pétrole et les métaux), de la demande intérieure soutenue, en partie satisfaite par la substitution des importations, et des améliorations de la production agricole», explique la BAD.

L'Afrique de l'Est demeure la sous-région la plus dynamique, avec une croissance estimée à 5,6% en 2017, contre 4,9% en 2016, puis 5,9% en 2018 et 6,1% en 2019.

La BAD déplore, cependant, que la croissance de l'emploi ne suive pas la croissance économique, y compris dans les pays les plus dynamiques. «Entre 2009 et 2014, la croissance annuelle de l'emploi a augmenté de 3,1% en moyenne», un chiffre «inférieur de 1,4 point à la croissance économique moyenne». «La croissance lente de l'emploi a surtout affecté les femmes et les jeunes (15-24 ans)», a précisé la BAD. «L'Afrique doit développer des industries à forte intensité de main-d'œuvre», comme l'a fait, par exemple, l'île Maurice, a plaidé le chef économiste de la BAD, Célestin Monga, lors de la présentation du rapport. «L'agriculture doit rester une priorité», a rappelé de son côté, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, notant que les zones rurales concentrent 70% de la pauvreté sur le continent.

D'après AFP

Brèves

Ghana. Le président du Ghana, Nana Akufo-Addo, a promis, le 17 janvier, une vigilance accrue pour prévenir d'éventuelles menaces terroristes, après l'ouverture d'une enquête concernant la découverte d'explosifs dans la capitale Accra. Trois hommes dont la nationalité n'a pas été révélée ont été arrêtés en possession de grenades en début de semaine à Accra.

France - Emmanuel Macron et Theresa May annonceront ce jeudi, lors d'un sommet franco-britannique, un nouveau traité qui complétera les accords du Touquet sur la gestion des migrants qui veulent passer de France au Royaume-Uni.

Guinée. Un prédicateur saoudien a été tué par balles mardi soir dans l'est de la Guinée. Selon les premiers éléments de l'enquête, il avait organisé un prêche ce jour là qui n'aurait pas été du goût d'une partie de la population locale, notamment des chasseurs traditionnels qui ont monté une embuscade contre lui.

Cameroun. Les Etats-Unis ont condamné, le 17 janvier, le meurtre en deux jours de deux soldats camerounais dans les zones anglophones, tout en appelant le gouvernement camerounais à faire preuve de retenue face à ces actes de violence imputés par les autorités aux séparatistes anglophones. La minorité anglophone du pays - environ 20% des vingt-trois millions d'habitants - proteste contre sa marginalisation depuis plus d'un an. Si certains anglophones exigent le retour au fédéralisme, une minorité réclame la partition du Cameroun. Deux scénarios que refuse catégoriquement Yaoundé.

Par ailleurs, quatre civils ont été tués dans la nuit de lundi à mardi dans des attaques imputées au groupe islamiste nigérian Boko Haram contre des villages de l'extrême-nord du Cameroun.

Nigeria. Les actions nigérianes ont atteint leur plus haut niveau en neuf ans, au moment où la première économie d'Afrique sort d'une grave récession, portée par les cours élevés du pétrole, à soixante-neuf dollars le baril.

Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire a annoncé mercredi qu'une taxe destinée à financer les mesures anti terroristes, allant de quatre à cinq mille F CFA (6 à 7,5 euros), serait appliquée sur les vols internationaux à Abidjan.

Afrique du Sud. La municipalité du Cap a informé, le 16 janvier, ses habitants qu'ils pourraient être totalement privés d'eau à partir du 21 avril prochain en raison de l'inquiétante sécheresse qui sévit depuis des mois dans la deuxième agglomération d'Afrique du Sud.

Madagascar. Huit enfants sont morts la semaine dernière dans le nord de Madagascar d'une intoxication alimentaire provoquée par la consommation de viande de tortue de mer, un animal protégé, ont déclaré mardi les autorités sanitaires.

AFP

DICTA BRAZZA 2018

Lancement de la première étape du concours de la meilleure dictée

Cent cinquante élèves de troisième et de seconde de quinze établissements scolaires privés et publics de Brazzaville ont pris part, la semaine dernière, à la production du meilleur texte de dictée de la septième édition du concours du rallye d'orthographe, au lycée Saint-Exupéry. La meilleure dictée sélectionnée sera retenue pour la finale qui aura lieu en mai prochain, à l'Institut français du Congo.

Les candidats au concours, encore appelés « ambassadeurs », ont été délégués par chaque établissement et leurs camarades de classe pour produire sur place des textes de dictée. Parmi ces textes proposés, les membres du jury sélectionneront le meilleur qui sera retenu pour la grande dictée, le 20 mars, lors de la Journée internationale de la francophonie.

Ce concours se fait en trois étapes avec une orientation plus culturelle axée sur la valorisation de la langue française dans sa diversité. Ces étapes sont : la production du meilleur texte de dictée, la passation de la dictée et la finale. Les meilleurs élèves participeront à la grande finale qui se déroulera au mois de mai à l'Institut français du

Congo. Les textes présentés ne doivent pas excéder vingt lignes. Aussi, les différentes contraintes doivent être respectées, notamment les contraintes lexicales, grammaticales, orthographiques, sémantiques et techniques. Les textes doivent également comporter dix mots sélectionnés qui seront mis à l'honneur durant la semaine de la langue française. Ils doivent s'inscrire dans un thème précis, raconter une histoire, décrire une situation, un personnage, un lieu, etc.

L'objectif de ce concours, a dit Laurent Cadic, proviseur du lycée français Saint-Exupéry, « c'est de faire travailler ensemble les établissements congolais et l'établissement français, dans un cadre d'une émulation, d'un dynamisme de travail en commun pour produire la meilleure dictée et emmener les élèves, à travers leurs imaginations, leur volonté de progresser, à pouvoir fournir un travail commun ».

De plus en plus d'établissements participent à ce dispositif qui est à sa septième édition. Bédi Nzolani Cherry Dav, sous-lieutenant à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, s'est dit très honoré. « Cette participation nous apporte un plus de ce que nous avons déjà comme programme d'enseignement »,



Les élèves en pleine épreuve de dictée.

a-t-il dit. L'Ecole militaire préparatoire général Leclerc est l'un des habitués des lauréats des différentes éditions de ce concours.

Par contre, le groupe scolaire évangélique de Makélékélé est à sa première participation. « Notre motivation n'est

autre que de développer l'imagination et la collaboration avec l'établissement français. Nous voulons aussi avoir les prix », a indiqué Maurice Jean Charles Samba, coordonnateur du groupe évangélique de Makélékélé.

Il interpelle les établissements scolaires qui hésitent encore

à participer à ce concours. « C'est un tort d'hésiter, il ne faut pas continuer à vivre dans l'ignorance, les enfants doivent s'épanouir, implicitement ils se forment. Il faut les aider à se développer sur tous les plans », a exhorté le coordonnateur.

Rosalie Bindika

DÉCRISPATION DE LA SITUATION POLITIQUE

Une journée de solidarité avec les prisonniers et exilés politiques congolais

L'année 2018 étant considérée comme une année électorale, le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Georges Kapiamba, estime qu'il est important d'apaiser les esprits avant d'arriver aux élections. Il a ainsi promis de mener un plaidoyer en vue d'obtenir l'élargissement des prisonniers et le retour sans inquiétude des exilés pour leur permettre de participer au processus électoral en cours et d'avoir des scrutins apaisés et crédibles.

Me Georges Kapiamba a organisé, le 13 janvier, au Centre Caritas, à Kinshasa-Gombe, une « Journée de solidarité avec les prisonniers et exilés politiques ». Parmi les prisonniers et exilés politiques, des cas emblématiques ont été relevés, dont Eugène Diomi Ndongala, Jean-Claude Muyambo, Elie Kapend, Moïse Katumbi.

L'objectif poursuivi par l'Acaj est d'obtenir notamment la décrispation de la situation politique avant la tenue d'élections en vue de s'assurer de leur transparence, leur caractère démocratique, bref, de leur crédibilité. « *Le pays ne peut pas aller aux élections avant de résoudre les préalables de la mise en œuvre des volets de décrispation politique qui passent par la libération des prisonniers politiques, le retour des exilés mais aussi la réouverture des médias* », a souligné le président de l'Acaj, qui espère aussi reprendre rapidement les discussions avec les autorités congolaises à ce sujet. « *Nous souhaitons commencer avec eux un dialogue autour de cette problématique des détenus ou des prisonniers politiques sans oublier les exilés* », a expliqué Me Georges Kapiamba.

Application de l'Accord de la Saint-Sylvestre

Devant le président du Rassemblement, Félix Tshisekedi, et le président du Comité de sages de cette méga plate-forme, Pierre Lumbi, l'épouse du président de la Démocratie chrétienne (DC), Patrizia



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba

Diomi, et tant d'autres invités parmi lesquels les députés nationaux et sénateurs, Me Georges Kapiamba a indiqué que la journée ne faisait que plaider pour l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre, principalement dans son volet « décrispation » de la situation politique. Notant que cette disposition de l'accord signé le 31 décembre 2016 n'a jamais été appliquée, le président de l'Acaj a rappelé que des cas dits « emblématiques » n'ont toujours pas été traités, alors qu'ils devraient l'être dès le lendemain de la signature de ce compromis sous l'égide de la Cénco.

Pour Me Georges Kapiamba, en effet, sans la décrispation politique, « *il n'y aura pas d'élections libres, démocratiques et transparentes* » telles qu'attendues dans le pays. Le souhait, a-t-il dit, est la libération de ces prisonniers politiques ainsi que le retour au pays sans inquiétude de ceux qui se sont exilés. Le juriste a, par ailleurs, promis d'exer-

cer une pression, au cours de cette année électorale, pour que les prisonniers politiques soient libérés et que les exilés retournent au pays, en vue de prendre part au processus électoral.

La justice comme valeur principale déclenchant la paix

Le Pr Jacques Ndjoli, qui est intervenu sur la « *Justice, un service public essentiel pour la consolidation de la démocratie* », a noté que « *la recherche de la justice et de la démocratie semble être la trame de l'histoire politique de la RDC* ». Il a ici fait allusion aux martyrs de l'indépendance, aux massacres des étudiants, des chrétiens du 16 février 1992, des différentes répressions qui jalonnent l'histoire politique et sociale de la RDC, etc.

Ce scientifique et cadre du Mouvement de libération du Congo a martelé que la justice est une valeur principale qui déclenche la paix. Celle-ci, a-t-il soutenu, amène le travail en vue d'un développement intégral. De son avis, l'État de droit était un État démocratique. « *Il est l'outil de la démocratie* », a-t-il insisté.

Dans le témoignage de Jean-Bertrand Ewanga de l'Alternance pour la République, l'assistance s'est rappelée que le président de la DC, le député national Eugène Diomi Ndongala Nzomambu, a été privé de sa liberté à cause de ses ambitions présidentielles aux prochaines élections, de même que Moïse Katumbi en exil. Ancien prisonnier, Ewanga dit avoir été bien accueilli à la prison centrale de Makala par Diomi, et lui-même a accueilli Muyambo, qui a fait autant pour Franck Diongo...

Dans la suite des témoignages sur les cas dits emblématiques, qui transpirent des motivations politiques, le vice-président du G7, Christophe Lutundula, a témoigné sur l'exilé politique Moïse Katumbi, alors que le secrétaire général de la DC, Magloire Kasongo, l'a fait pour Eugène Diomi Ndongala, et Papy Boyimbo pour Jean-Claude Muyambo.

Le rapatriement de la dépouille de feu le président de l'Udps, Étienne Tshisekedi, les droits de l'homme, etc., ont notamment été d'autres sujets développés lors de cette rencontre.

Trois cent cinquante-huit prisonniers dits politiques ou d'opinion en RDC

Il est noté que l'Acaj a recensé trois cent cinquante-huit prisonniers dits politiques ou d'opinion en RDC, soit cent trente-cinq de plus qu'au 31 décembre 2016, date de la signature de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre. Cet accord, rappelle-t-on, avait demandé à la Cénco, entre autres, de poursuivre ses bons offices auprès des autorités congolaises pour le suivi et la résolution effective des cas considérés comme emblématiques. Il s'agit notamment du cas de l'opposant Moïse Katumbi, en exil depuis mai 2016, et celui de l'ancien bâtonnier Jean-Claude Muyambo, arrêté en janvier 2015, ainsi que celui du député national Eugène Diomi pour lequel même le Conseil international des droits de l'homme avait demandé l'annulation de sa condamnation, sa libération et son indemnisation par la RDC.

Dans son dernier rapport, présenté le 9 janvier au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a, quant à lui, considéré qu'« aucun progrès véritable » n'a été accompli dans la mise en œuvre des mesures de décrispation du climat politique en RDC. Il est également rappelé que le Conseil national de suivi de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre dit, de son côté, avoir entamé des contacts en vue d'obtenir certaines libérations.

Lucien Dianzenza

HOMMAGE

Les pro-Kabila célèbrent la mémoire du père et soutiennent le fils

Les partisans du président congolais, Joseph Kabila, sous pression de l'opposition, de l'Eglise catholique et d'une partie de la communauté internationale pour quitter le pouvoir, se sont mobilisés le 16 janvier à Kinshasa à l'occasion du 17^e anniversaire de la mort de son père, Laurent-Désiré Kabila.

Un culte religieux protestant a été célébré en l'église du Christ au Congo suivi d'un hommage populaire au mémorial Laurent-Désiré-Kabila, assassiné dans son palais présidentiel le 16 janvier 2001, moins de quatre ans après avoir renversé la dictature du maréchal Mobutu Sese Seko en mai 1997. Plusieurs centaines de sympathisants du parti présidentiel, PPRD, ont affirmé ne pas avoir pu marcher entre l'église protestante et le mémorial, trois kilomètres plus loin, près du palais présidentiel.

Les autorités interdisent toute manifestation depuis des mois, comme la dernière marche des catholiques proalternance du 31 décembre. « *Préservez notre*



cher pays selon la volonté du +M'zee+ (le vieux en swahili, surnom de Kabila père)», a déclaré le pasteur François-David Ekoko pendant le service religieux en présence des membres de la famille Kabila - mais pas du président lui-même -, du Premier ministre venu de l'opposition, Bruno Tshibala, et des présidents des deux Assemblées.

Célébration du culte à la cathédrale protestante du cinquantenaire « *Joseph Kabila continue l'oeuvre de libération de ce peuple. Dans le contexte actuel, cette célébration apparaît comme un soutien fort à la politique de Joseph Kabila* », a déclaré le secrétaire général du PPRD, Henri Mova. « *Lorsque l'Eglise (catholique) veut se mettre dans une position idéologique pro-opposition, l'appel à l'amour de la patrie retentit encore*

plus fort», a-t-il ajouté. Un comité laïc de coordination catholique appelle à une nouvelle marche dimanche prochain. Ses organisateurs demandent au président Kabila de s'engager publiquement à ne pas briguer de troisième mandat, donc à ne pas modifier la Constitution.

L'interdiction et la dispersion de leur première marche le 31 décembre 2017 a fait six morts d'après les Nations unies, aucun d'après le gouvernement. Au pouvoir depuis la mort de son père, élu en 2006, réélu en 2011, le président Kabila, 46 ans, a terminé le 20 décembre 2016 son deuxième et dernier mandat d'après l'actuelle Constitution. Des élections ont été annoncées pour le 23 décembre 2018. Des opposants l'accusent de vouloir rester au pouvoir, et certains soupçonnent la majorité présidentielle d'envisager un référendum pour changer la Constitution. « *Ce n'est pas à l'ordre du jour* », a déclaré le secrétaire général du parti présidentiel.

AFP

RDC

Le général Faustin Munene arrêté au Gabon

Soupçonné par la République démocratique du Congo d'avoir commandité, en 2011, une attaque contre la résidence du président Kabila et un camp militaire à Kinshasa, l'ex-chef d'état-major congolais a été arrêté le 10 janvier au Gabon, a-t-on appris de sources concordantes.

«Le général Faustin Munene est aux arrêts depuis le mercredi 10 janvier (...) au Gabon», selon un communiqué du parti Convention du peuple pour le progrès et la démocratie (CPPD, parti créé par Munene) reçu le 16 janvier par l'AFP à Kinshasa. L'information a été confirmée à l'AFP par un haut responsable du secteur judiciaire du Haut-Ogooué, la province de l'est du Gabon où Munene a été arrêté. «Faustin Munene a été arrêté à Moanda. Il est aux mains de la DGI (Direction générale de la documentation et de l'immigration - services de renseignement gabonais) en ce moment, à Libreville», a déclaré ce haut responsable à l'AFP sous couvert de l'anonymat. Interrogés à Libreville par l'AFP, les ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur n'ont pas confirmé l'information. En mars 2011, le général-major Munene avait été condamné par contumace à la prison à perpétuité par un tribunal militaire de la République démocratique du Congo.

L'officier est soupçonné par Kinshasa d'être le commanditaire de l'attaque du 27 février 2011 contre la résidence du président Joseph Kabila et du camp militaire Kokolo à Kinshasa, qui avait fait dix-neuf morts (onze assaillants et huit soldats). Il est aussi accusé par Kinshasa de «tentative de coup d'Etat»



L'ex-chef d'état-major congolais, Faustin Munene

dans la province du Bandundu (ouest) en novembre 2010. Le général Munene avait été arrêté à la mi-janvier 2011 au Congo-Brazzaville, à Pointe-Noire, avant l'attaque de la résidence du président Kabila. Brazzaville avait refusé de l'extrader vers Kinshasa, qui avait rappelé son ambassadeur en mars 2011 en signe de protestation. On ignore depuis quand M. Munene se trouve sur le territoire gabonais. La province gabonaise où il a été arrêté est frontalière du Congo-Brazzaville. Les deux pays partagent près de 2 000 km de frontières communes. Le général-major Munene a été vice-ministre de l'Intérieur et chef d'état-major des Forces armées congolaises sous Laurent-Désiré Kabila, précédent président et père de l'actuel, assassiné il y a tout juste dix-sept ans, le 16 janvier 2001.

AFP

SANTÉ

725 cas suspects de choléra répertoriés à Kinshasa

L'épidémie connaît une extension dans les zones de santé de la capitale congolaise, occasionnant déjà la mort de trente-deux personnes.

Le coordonnateur du Programme de lutte contre le choléra, le Dr José Bompange, cité par radiookapi.net, a indiqué que sept cent vingt-cinq cas suspects de choléra ont été détectés à Kinshasa alors que trente-deux personnes sont mortes de cette maladie. « Il s'agit des cas suspects. Nous n'avons que des confirmations biologiques pour trois zones de santé qui constituent aujourd'hui le gros épicerie », a souligné le Dr José Bompange, ajoutant: « Pour les autres, ce sont des cas qu'on va investiguer pour pouvoir confirmer ».

Le Dr José Bompange note, par ailleurs, la densité de la ville de Kinshasa qui compte près de treize millions d'habitants, ainsi que les conditions dans lesquelles vit la population dans certains quartiers avec une fourniture en eau parfois insuffisante, comme des éléments qui favorisent l'extension de ces cas de l'épidémie de choléra. Notant que le pays est en pleine saison de pluie,

il a également cité le débordement des eaux, comme un facteur d'amplification.

Selon le coordonnateur du Programme de lutte contre le choléra, vingt-six zones de santé sur les trente-cinq que compte la capitale de la RDC sont touchées par cette épidémie. L'insalubrité qui caractérise la capitale congolaise agit également sur la propagation de cette maladie, laisse entendre le médecin. « Des immondices agissent indirectement en empêchant les eaux de bien circuler dans les caniveaux et les rivières. Cela va agir comme un facteur qui va augmenter le risque des inondations. Et ces inondations vont entraîner la contamination de certaines eaux de sources, parce que malheureusement, beaucoup de personnes à Kinshasa consomment les eaux des sources. Mais ce n'est pas cela qui crée la bactérie (...). L'intensité des phénomènes climatiques est beaucoup plus élevée et tout cela potentialise la situation pour rendre les épidémies de plus en plus violentes », a expliqué le Dr Bompange.

Lucien Dianzenza

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Quatre ministres interdits de voyager à l'étranger

Il se susurre, dans les allées du pouvoir, que les membres de l'exécutif sont interdits de voyager à l'étranger jusqu'à nouvel ordre, sans obtenir au préalable l'avis favorable de la présidence de la République.

Aussi curieux que cela puisse paraître, aucun communiqué ni un document dûment signé par le chef du gouvernement ou par le président de la République n'est brandi pour confirmer la décision qui passe de tout commentaire. Qu'à cela ne tienne. Tout ce qu'on sait est que quatre membres du gouvernement (un ministre d'Etat, deux ministres et un vice-ministre) ont été récemment empêchés de voyager, alors qu'ils détenaient des ordres de mission signés par le Premier ministre.

A en croire des sources gouvernementales, ce désagrément fait suite au non respect de la procédure par les intéressés qui ont cru que seule la signature du Premier ministre suffisait pour prendre leur vol. Or, justement, la procédure veut qu'en amont, ils puissent obtenir l'avis préalable et favorable de la présidence de la République. Ce qui n'a pas été fait. Interrogé sur cette déconvenue, le porte-parole du gouvernement a corroboré cette procédure administrative à laquelle les ministres concernés ne se sont pas conformés. « Ce sont des procédures administratives normales que tout membre du gouvernement est censé connaître », a indiqué Lambert Mende Omalanga. « Peut-être que les nouveaux collègues ministres ne les connaissaient pas bien », a-t-il ironisé.

Une manière de dire que l'autorisation préalable du président Joseph Kabila est requise pour toute mission à l'étranger et ce, avant l'obtention d'un ordre de mission signé par le chef du gouvernement.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

Des réfugiés burundais dénoncent le manque d'assistance humanitaire

Des ressortissants burundais vivant dans un camp de transit dans l'est de la République démocratique du Congo ont dénoncé samedi le manque d'assistance de la part d'organisations humanitaires depuis le début de l'année, après leur refus de se laisser identifier.

«C'est depuis le 1er janvier 2018 que nous ne sommes plus assistés par les humanitaires, moins encore par le HCR (Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés)», a déclaré à l'AFP la porte-parole des Burundais, Françoise Ndayisenga. Ces ressortissants burundais vivent dans un camp de transit dans la province congolaise du Sud-Kivu, frontalière du Burundi. Ils s'étaient opposés à un enregistrement biométrique en novembre,

en raison d'une croyance religieuse. Contacté par l'AFP, un responsable local de la Commission nationale des réfugiés, Augustin Bulimuntu, confirme que ces ressortissants burundais «ne sont plus assistés», sans en donner la raison. «Le HCR a proposé des interviews individuelles» à ces personnes afin de «savoir qui est qui», a expliqué à l'AFP un administrateur principal régional du HCR, Andreas Kirchhof. M. Kirchhof a dé-

ploré ce «manque de coopération», ajoutant que ce sont les autorités qui accordent le statut de réfugié.

La plupart d'entre eux sont des adeptes de la prophétesse Zebiya, qui assure avoir eu des visions de

Au moins deux mille Burundais se sont réfugiés dans la ville congolaise de Kamanyola, frontalière du Burundi, en 2015, avec leur prophétesse, après que la police burundaise eut tiré sur eux à Businde (nord du Burun-



Des familles attendant la distribution des rations alimentaires et des vêtements dans un camp de réfugiés / photo DR

la Vierge dans le nord du Burundi. «Nous n'allons pas accepter cet enregistrement malgré la vie difficile qu'on veut nous imposer car notre croyance nous l'interdit», a averti Mme Ndayisenga. «Pour survivre, nous sommes obligés de vendre le peu d'objets que nous avons aux autochtones, notamment des ustensiles de cuisine, des habits, des postes de radio et téléviseurs, même nos produits d'élevage», a-t-elle dit.

di). En septembre, au moins trente-six d'entre eux avaient été tués par l'armée congolaise à Kamanyola alors qu'ils manifestaient, selon un comptage de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco). Après ces événements, le HCR avait donné une «assistance humanitaire exceptionnelle» à ces ressortissants burundais, selon M. Kirchhof: «On ne peut malheureusement pas continuer avec ça».

AFP

CRISE AU RASSEMBLEMENT/AILE KASA-VUBU

Joseph Olenghankoy et Bruno Tshibala à couteaux tirés

La controverse suscitée par la marche du 21 janvier prochain met à nu la tension qui couvait déjà entre les deux personnalités qui se disputent le leadership de leur regroupement politique.

Entre Joseph Olenghankoy et Bruno Tshibala, tous deux cadres de l'aile dissidente du Rassemblement de l'opposition dont le siège est établi dans la commune de Kasa-Vubu, le courant ne passe plus. En témoignent, les sons discordants qu'émettent les deux acteurs politiques au sujet de la marche du 21 janvier prochain. Le Premier ministre, Bruno Tshibala, en sa qualité de leader de la plate-forme, était le premier à annoncer la tenue de cette marche de soutien au processus électoral en cours. Roger Lumbala, un autre cadre de ce regroupement politique, est par la suite monté au créneau afin de mobiliser les militants pour cette marche dite « verte et pacifique », qui coïncide avec une autre convoquée par le Comité laïc de coordination (CLC), structure proche de l'Église catholique. Pour Bruno Tshibala et ses partisans, leur marche vise à promouvoir la paix des âmes au pays, tout en exhortant les uns et les autres à se mobiliser pour



Joseph Olenghankoy

la tenue prochaine des scrutins prévus en décembre 2018. De son côté, Joseph Olenghankoy tient un autre discours qui tranche nettement avec les opinions de ses pairs du Rassemblement. Pour lui, il n'est nullement question d'envisager une quelconque marche sous le label du Rassemblement/Kasa-Vubu. Il estime que sa famille politique n'a aucun intérêt à s'engager sur une telle voie tendant à opposer les Congolais entre eux. Il refuse toute logique de confrontation à laquelle pourrait donner

lieu une telle démarche dans un contexte social tendu, avec le risque de tout faire chambouler. « Évitions d'affronter les Congolais, de monter les uns contre les autres. Privilégions la voie de la sagesse et de la paix. Je demande au peuple de rejeter toute action qui a pour but de torpiller l'accord du 31 décembre 2016 », avait-il indiqué via son compte twitter.

Un refus révélateur du climat malsain entre les deux hommes

Le refus de Joseph Olenghankoy de s'impliquer dans la manifes-

tation qu'entend organiser son alter ego, Bruno Tshibala, est révélateur du climat malsain qui prévaut dans la direction de ce regroupement politique. L'on ne sait plus aujourd'hui qui l'engage véritablement. La crise de l'ego est bien là, perceptible et manifeste. Ni Bruno Tshibala, ni Olenghankoy, personne ne veut laisser ses plumes dans cette guéguerre qui vire déjà à la confrontation après les propos virulents tenus par Tharcisse Loseke, un proche du Premier ministre à l'endroit de Joseph Olenghankoy. On est bien loin de l'entente parfaite entre les deux hommes après la réunion de Genval (Bruxelles) ayant accouché du Rassemblement, plate-forme de l'opposition cristallisée autour de la personne d'Étienne Tshisekedi. Aujourd'hui, Joseph Olenghankoy préside le Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre 2016, poste qui lui revenait de plein droit en tant que président du Comité de sages. Pour sa part, Bruno Tshibala gère au quotidien le pays comme Premier ministre, après l'éclatement du Rassemblement originel né dans la capitale belge. La controverse suscitée par la marche du 21 janvier pro-

chain met à nu la tension qui déjà couvait entre les deux personnalités. Une occasion pour leurs partisans de se tirer à boulets rouges. Chez les proches du Premier ministre, on laisse entendre que Joseph Olenghankoy n'a pas qualité à interdire cette marche pour autant qu'il a été nommé au poste de président du Comité des sages par Bruno Tshibala, en sa qualité de porte-parole du groupe de Genval. Et d'après les textes régissant ce regroupement, c'est le porte-parole désigné depuis Genval qui coordonne ses activités, entend-on dire. « Et selon la théorie de l'acte contraire, Bruno Tshibala peut aussi le démettre du poste de président du Comité des sages », argue-t-on. Des propos que refuse d'admettre Joseph Olenghankoy pour qui Bruno Tshibala n'est qu'un simple porte-parole nommé par Étienne Tshisekedi et, par conséquent, ne peut prétendre exercer une quelconque tutelle sur sa personne. C'est plutôt lui, en tant que président du Comité des sages, qui a la latitude de nommer n'importe quel porte-parole. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ÉCHANGE DES VŒUX

Le RJAÉ s'engage à œuvrer pour la défense des intérêts du couple mère-enfant

Le siège du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAÉ), situé dans la commune de Kintambo, a servi de cadre le 16 janvier à la cérémonie d'échange des vœux entre les membres et les partenaires qui appuient cette organisation.

Dans une ambiance festive, la coordonnatrice nationale du RJAÉ, Bibiche Mwika Batanpi, a, au nom du comité national du Réseau, présenté ses vœux aux membres et partenaires présents à la cérémonie. Tout en invitant les membres de son réseau à plus d'engagement dans la défense, la protection et la promotion des droits de l'enfant et de la mère, Bibiche Mwika Batanpi a reconnu que le fait de collecter, traiter et diffuser des informations sur la situation de l'enfant et de la mère est une tâche noble.

Il est cependant difficile de l'accomplir dans le contexte socio-économique très précaire que traverse le pays. « C'est donc un véritable apostolat que nous accomplissons pour contribuer tant soi peu au développement de ce pays. Car avoir des enfants en bonne santé, bien protégés, bien instruits et éduqués est une assurance pour l'avenir de toute la société », a-t-elle dit.



La coordinatrice nationale du RJAÉ lisant son mot

Dans son discours bilan, la coordonnatrice nationale du RJAÉ a déclaré: « 2017 a été pour nous une année de dur labeur au cours de laquelle nous avons utilisé nos plumes, nos voix et nos images pour défendre avec abnégation, à travers nos médias respectifs, les intérêts supérieurs des enfants et de leur mère qui sont

des êtres vulnérables ». 2017 a été aussi marquée par la consolidation de la redynamisation du RJAÉ entamée en juillet 2015 avec l'élection de l'actuel comité exécutif national.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le RJAÉ d'exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui l'appuient d'une manière ou d'une

et professionnel, les bureaux de consultations gratuites des barreaux de Gombe et de Matete qui sont, a souligné Bibiche Mwika, des sources d'informations sûres et fiables sur la situation de l'enfant et de la mère. Le RJAÉ a été créé le 7 juin 2006 par un groupe de journalistes qui couvraient régulièrement les activités portant sur la situation de la mère et de l'enfant avec l'appui de l'Unicef. Aujourd'hui, ce réseau est présent à travers ses membres dans au moins quarante-deux chaînes de télévision, cinquante et une stations de radio et quinze organes de la presse écrite à Kinshasa, Lubumbashi, Matadi, Kenge, Kikwit, Bandundu ville, Kisangani et Mbandaka. Grâce à l'appui de l'Unicef, une centaine de membres de ce réseau ont été formés sur les droits de l'enfant, l'approche genre, les techniques de plaidoyer, la production de documentaire et la rédaction d'un article à caractère humain. Pour lier l'utile à l'agréable, les membres du réseau et leurs partenaires ont partagé ensemble un repas sous une musique douce.

Aline Nzuzi

HALTÉROPHILIE ET CULTURE PHYSIQUE

Castel Mesmin Mvembé élu président de la Ligue de Pointe-Noire

Quatorze représentants des clubs constituant le corps électoral ont confirmé, le 14 janvier, l'ancien pratiquant de la discipline, Castel Mesmin Mvembé, au poste de président après qu'il a assuré l'intérim les deux dernières années. Il est élu avec son bureau exécutif pour un mandat de deux ans.

L'élu a pour mission de relever le niveau de l'haltérophilie dans la ville océane et d'intéresser un grand nombre à sa pratique. « Je suis très content de mon élection à la tête de la Ligue de Pointe-Noire après yntente et un ans dans la discipline, d'abord comme athlète, et ensuite comme dirigeant de club et membre de la ligue. Je compte sur les efforts de tous les membres du bureau pour mener à bien cette lourde mission. Je sollicite également le soutien des autorités de la place pour nous assister du point de vue structurel », a dit Castel Mesmin Mvembé.

De son côté, le président de la fédération, Fernand Sabaye, très satisfait du résultat de cette élection a annoncé la création de deux grands centres nationaux pour la formation des jeunes. « Nous pensons que c'est un nouveau départ, l'haltérophilie et la culture physique dans ce département vont se développer rapidement. Nous allons mettre



Une vue du bureau exécutif de la ligue de Pointe-Noire (Adiac)

en place deux grands centres pilotes de formation dont l'un à Brazzaville et le second à Pointe-Noire pour former à la fois les dirigeants et les Diables rouges. Créer une véritable action pour que le grand public découvre l'haltérophilie, parce que le Centre c'est particulièrement pour l'haltérophilie qui est une discipline olympique », a-t-il déclaré. Et de poursuivre: « Nous

allons vulgariser la discipline à tous les niveaux et permettre une préparation assez poussée des Diables rouges pour les compétitions internationales».

Le président de la fédération a également annoncé l'organisation du championnat national dès que les finances seront disponibles. Soulignons que la ligue de Pointe-Noire est la première à être restructurée cette saison.

Cependant, Brazzaville tiendra son assemblée générale électorale le dimanche prochain, sauf changement, bien avant les autres ligues départementales, a annoncé Fernand Sabaye.

Au terme des travaux, le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga, a félicité la ligue pour cette bonne organisation avant d'appeler les membres du

bureau élu à se mettre résolument au travail afin de traduire dans les faits les résolutions arrêtées pour le devenir de la structure. Rappelons que les travaux de restructuration de la ligue départementale de l'haltérophilie et culture physique de Pointe-Noire se sont déroulés le 14 janvier, dans la salle de réunion du Complexe sportif.

Charlem Léa Legnoki



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

CROIX-ROUGE KOUILOU

Le bilan 2017 déclaré positif

Faisant le point de leur session évaluative du 2e semestre 2017 couplée à la session programmatrice 2018 tenues le 12 janvier, Malik Makosso Loemba, président de la Croix-Rouge congolaise antenne Kouilou, a confié, le 16 janvier, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, que le bilan des activités menées l'année dernière est satisfaisant.

Les travaux des deux sessions se sont déroulés à la permanence de la Croix-Rouge à Mvou-Mvou. Selon Malik Makosso Loemba, le constat fait au terme des travaux de la session évaluative du 2e semestre 2017 est que le bilan était positif pour les activités telles que l'assistance, le développement du champ de Doumanga, l'ouverture des postes de secours de Tombo et Ndembanou. « Nous pensons qu'avec ces activités, nous avons marqué un point dans le Kouilou », a-t-il dit.

Bien que ce bilan soit positif, la Croix-Rouge Kouilou est confrontée à plusieurs difficultés dont la concurrence des autres organisations humanitaires et les faibles entrées financières. « En tant qu'organisation humanitaire, nous essayons de nous battre. Les volontaires se cotisent peu et la nation ne nous donne pratiquement pas de financement. Nous sommes obligés de travailler avec les rares revenus que nous procure le centre de santé de Mvou-Mvou », a déploré Malik Makosso Loemba.

De ce fait, le président de la Croix-Rouge Kouilou a lancé un appel aux personnes de bonne volonté à soutenir cette ONG humanitaire par des apports matériel et bureautique, à l'aider à avoir un véhicule, à réfectionner le local de Louvoulou et à intensifier les activités agricoles de

Tombo et Louvoulou. « Nous ne pouvons faire tout cela avec nos maigres moyens. Si quelqu'un nous tendait la main, ce serait une bonne chose », a-t-il insisté. Par ailleurs, la session programmatrice a permis l'adoption du programme d'activités 2018 constitué de quarante-deux tâches et du projet de budget qui s'élève à 1 980 350 F CFA. Pour poursuivre des activités autour de Doumanga et intensifier des adhésions au niveau de la Croix-Rouge, les volontaires devraient s'acquitter de leur cotisation statutaire qui s'élève à 2000 F CFA l'année ainsi que des cotisations extrastatutaires. Malik Makosso Loemba a souhaité que soit relancé le projet « Un foyer, un volontaire » pour donner la possibilité aux familles d'apprendre à secourir.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Malik Makosso Loemba/ crédit photo Adiac

TÉLÉPHONIE MOBILE

Des appels aux codes internationaux importunent les abonnés

Les numéros aux préfixes +881, +675, +221, +771 et +231 dérangent de plus en plus les clients des sociétés de téléphonie mobile ces derniers temps.



Un abonné dérangé par des appels aux préfixes inconnus

De nombreux Congolais reçoivent des appels sur leurs téléphones portables avec les préfixes inconnus. Des plaintes sont écoutées partout, au risque de refuser de décrocher un réel appel en provenance de l'étranger. « Ces indications sont surtout des pays de l'Afrique de l'ouest ou de l'Afrique du nord, voire même de certains pays de l'Afrique centrale. En réalité, les gens qui agissent ainsi sont des vrais escrocs à la recherche des opportunités d'argent. Ils ne sont pas dans ces pays qui portent ces préfixes, ils sont avec nous dans les mêmes pays et parfois dans les mêmes villes », a indiqué un abonné.

Abordant dans le même sens que le premier, un autre abonné impute, quant à lui, tort aux sociétés de téléphonie mobile qui n'arrivent pas à démasquer ces escrocs. « J'ai reçu plusieurs appels hier soir au préfixe international. Quand j'ai appe-

lé ce numéro, tout mon crédit s'est épuisé. Donc, lorsque vous recevez ce genre d'appel, il ne faut pas décrocher. C'est de cette manière que ces escrocs parviennent à détourner le coût des appels internationaux. Les opérateurs de téléphonie mobile connaissent bien le phénomène. Pourquoi ne l'arrêtent-ils pas ? », s'est-il plaint ?

Ce genre de fraude est très répandu dans le monde maintenant. Ainsi, pour ne pas être surfacturé, il est conseillé de ne pas appeler ces numéros. Il est difficile pour les services de téléphonie mobile de bloquer ces numéros. Ces escrocs changent régulièrement les numéros pour ne pas être repérés, a signifié un autre abonné. Notons que la persistance de ce phénomène devrait pousser les opérateurs des sociétés de téléphonie mobile à réfléchir sur la façon de bloquer ces numéros.

Faustin Akono

PRODUITS PÉTROLIERS

La réunion sur les prix s'est tenue dans la ville côtière

Les représentants des sociétés pétrolières, les experts et le ministre de tutelle, Jean Marc Thystère Tchicaya, se sont retrouvés du 16 au 17 janvier à Pointe-Noire pour fixer les prix des hydrocarbures produits au Congo.

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées au cours de la réunion des prix du quatrième trimestre 2017, en dollars par baril, se présentent comme suit :

-Djéno Mélange : 61
-Nkossa Blend: 63, 3
-Yombo: 55, 6
-Nkossa Butane: 49, 6
-Nkossa propane: 36, 6

Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril, sont les suivantes :

-Djéno Mélange : -0,6 par rapport au Brent daté
-Nkossa Blend : 0,04 par rapport au Brent daté
-Yombo : -5,6 par rapport au Brent daté

-Nkossa Butane : 1,6 par rapport au butane North West Europe
-Nkossa Propane : -3,2 par rapport au Propane Mont Belvieu.
La moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures lors de la réunion des prix du quatrième trimestre 2017 est de 61,2 dollars par baril pour un différentiel de -0,6 dollars par baril.

Remerciant la société Eni Congo qui a innové en vue de l'organisation de ces assises, le ministre Jean Marc Thystère Tchicaya a rappelé que la République du Congo a décidé d'adhérer à l'Or-



La photo de famille à la clôture de la réunion (Adiac)

ganisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Cette adhésion imminente à l'Opep traduit la volonté du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de placer le Congo au rang des leaders mondiaux, porteurs de propositions dans les négociations internationales. L'intérêt pour le Congo, en sa qualité de pays exportateur, est de prendre sa place dans la définition de politique et de prise des décisions au sein de cette organisation. Cette adhésion devrait aussi permettre au Congo de tisser des relations de coopération bilatérale avec d'autres grands pays exportateurs, notamment l'Arabie saoudite, dans le domaine du pétrole et sur des questions de développement économique. « La République du Congo prévoit de produire, en 2018, 122 mil-

lions de barils. Cette performance devrait être atteinte grâce à la production du champ de Moho Nord et aux efforts de tous. Efforts qui portent sur de nouveaux développements structurant et l'optimisation des performances des champs matures. Cette année sera aussi marquée par l'examen et l'adoption en Conseil des ministres puis au parlement des textes d'applications relatifs à la loi n°28-2016 du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures. L'objectif étant, au travers de ces textes d'applications, de continuer à attirer plus d'investisseurs dans le secteur amont, en favorisant un climat des affaires propice au développement et en encadrant le volet contenu local et les aspects environnementaux », a déclaré le ministre.

Séverin Ibara

CHAN MAROC 2018

Le Congo prend la tête du groupe D

La victoire des Diables rouges sur les Lions indomptables (1-0), le 16 janvier à Agadir, leur a permis d'occuper la première place du groupe en attendant les deux dernières journées de la phase de poules.

C'est par la grande porte que le Congo est entré dans la 5^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Le duel des pays d'Afrique centrale, Congo-Cameroun, dans le groupe D, s'est, en effet, soldé par la victoire des Diables rouges, grâce au pénalty provoqué par Prestige Mbougou de Diables noirs et transformé par Junior Makiesse, sociétaire de l'AC Léopards de Dolisie, à la 73^e minute. 1-0 score final. Avec trois points au compteur, le Congo prend provisoirement l'avance sur l'Angola et le Burkina Faso, qui se sont sé-



Les Diables rouges à l'entraînement / crédit photo Emmanuel Kaba

parés dos à dos sur un nul de zéro but partout. Les deux pays ont donc un point chacun. Le Cameroun est pour l'heure dernier du groupe avec zéro point.

Les Diables rouges sont bien conscients que leur victoire

sur les Lions indomptables n'est pas synonyme de qualification, en quarts de finale, comme l'a reconnu leur capitaine, Barel Mouko, sur les antennes de RFI. « (...) C'est un bon résultat, mais rien n'est fait. Il va falloir améliorer beaucoup de

choses. Nous n'avons pas été souvent devant le but. Il va falloir être plus agressif. Le positif, c'est d'avoir désormais un peu moins de pression pour la prochaine rencontre », a déclaré le portier congolais qui a, par ailleurs, reconnu que la

tâche n'a pas été facile face aux Camerounais, mais le travail a été fait.

L'attaquant Prestige Mbougou, entré en jeu à la place de Moïse Nkoukou sorti sur blessure, a été élu l'homme du match. « C'est ma première grande compétition africaine. Quand le coach m'a demandé d'entrer, je me suis engagé à faire de mon mieux pour me placer comme un probable titulaire. C'est une grande joie d'avoir été à l'origine de l'action qui nous a donné une victoire », a-t-il indiqué en conférence d'après-match.

Le prochain adversaire des Diables rouges ce sont les Étalons du Burkina Faso. Ils vont en découdre dans la soirée du 20 janvier. Une victoire du Congo sera synonyme de qualification au second tour. Puis le 24 janvier, le onze national congolais bouclera la phase de poules face à l'Angola.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, quart de finale de la Coupe

Malgré la réduction du score (une belle frappe de 20 m pour le 1-2) de Francis N'Ganga à la 24^e, Charleroi est balayé par le FC Bruges (1-5). Hormis ce but, son premier de la saison, N'Ganga a souffert face aux champions en titre, à l'image du 3^e but brugeois, sur lequel Wesley surgit dans son dos.

France, 21^e journée, 1^e division

Caen prend les 3 points à Bordeaux (2-0) et enfonce les Girondins dans la crise. Si Durel Avounou est resté sur le banc, Brice Samba était titularisé en remplacement de Vercoffre, suspendu. Une offrande faite à Meité à la 32^e, mais tout de même présent aux 20^e et 50^e face à Laborde. Pas totalement rassurant.

Sans Jordi Mboula, non retenu, Monaco perd deux points dans le derby de la Côte d'Azur face à Nice (2-2).

Christian Madédé n'était pas dans le groupe de Marseille, tombé de Strasbourg (2-0).

Ligue 2, 21^e journée

Le Paris FC rapporte un point

de son déplacement au Havre (1-1). Si Bevic Moussiti Oko et Bryan Passi étaient absents côté normand, Dylan Saint-Louis était titulaire à la pointe de l'attaque parisienne. A la 16^e, l'ancien Sté-



Entrée remarquée, mais vaine pour Dzon Delarge, auteur de deux passes décisives (bursaspor.org.tr)

core qualifié, Bourg-en-Bresse s'incline à domicile face à Rouen-Quevilly (3-5).

Yann Mabella n'est pas entré lors du succès de Châteauroux face à Lorient 3-1.

Sans Exaucé Ngassaki, non convoqué, Brest prend un point chez le Gazelec (1-1).

Anoine Makambou n'était pas dans le groupe de l'AC Ajaccio, contraint au nul par Orléans (1-1).

Au classement, le Paris FC est 4^e avec 38 points, devant Le Havre (5^e avec 36 points), Brest (7^e avec 35 points), Châteauroux (8^e avec 34 points) et Clermont (9^e avec 33 points). En bas de classement, le Gazelec est 15^e (24 points), Nancy est 17^e (21 points) et Bourg-en-Bresse est 19^e avec 17 petits points.

Turquie, quart de finale retour de la Coupe

Battu à l'aller sur le terrain de Genderbirligi (0-1), Bursaspor concède l'ouverture du score dès la 19^e minute. Entré à la 25^e en remplacement de Ersoy, Dzon Delarge sonne la révolte à la 33^e : il joue un corner à deux et déborde pour centrer en retrait pour Agu (1-1).

A la 49^e, c'est encore lui qui déborde, sur son côté droit, pour adresser un bon centre au deuxième poteau à Erdogan (2-1). Deux passes décisives et une victoire insuffisante pour Bursaspor, éliminé en vertu du but inscrit à l'extérieur.

Camille Delourme

TRANSFERTS

Kévin Koubemba signe pour 18 mois à Bourg-en-Bresse

Une semaine après avoir été résilié par le CSKA Sofia, Kévin Koubemba s'est engagé, lundi, en faveur de Bourg-en-Bresse, actuel 18^e de Ligue 2.



Kévin Koubemba et son nouvel entraîneur, Hervé Della Maggiore, lors de sa présentation à Bourg-en-Bresse (DR)

Kévin Koubemba a signé pour 18 mois en faveur de Bourg-en-Bresse et est donc lié jusqu'en juin 2019.

Arrivé en Bulgarie le 31 janvier 2017, en provenance de Saint-Trond, le natif de Coulommiers avait disputé 12 matchs lors de la fin de saison (1 passe décisive), synonyme de qualification pour la Ligue Europa. Une compétition dont le CSKA a été privé par l'UEFA en raison d'irrégularités financières. Cette saison, Koubemba est resté dans l'ombre du Brésilien Karanga (17 buts et 4 passes en 18 matchs) et du Bulgare Despodov (6 buts et 5 passes en 17 matchs), l'ancien Lillois a peu joué en cham-

piennat (1 but en 12 apparitions, dont 2 comme titulaire). Un bilan à peine réhaussé par ses trois buts en 2 matchs de Coupe de Bulgarie (dont un triplé contre le modeste club de Nesebar).

Après un passage prêt mitigé à Brest (3 buts et 1 passe décisive en 18 matchs de Ligue 2 en 2015-2016), une collaboration à oublier du côté de Saint-Trond (1 but en 5 matchs de Jupiler League entre août 2016 et janvier 2017), l'international congolais de 24 ans se doit de réussir son retour en Ligue 2. Pour ne pas donner un goût de gâchis à la première partie de sa carrière.

C.D.